



C.F.P. – Grand-Champ

Résumé non technique de l'étude de dangers



Réf. Entime 4634-006-007 / Rév.A / 16.06.2017

Rév.	Date	Rédaction	Vérification	Validation
A	16/06/2017	M.Berkmans	A.Cardon	M. El Ouafi

Ingénierie environnementale. Prélèvements et mesures sol, eau et air.

14 av. de l'Europe - BP 90195 - 59421 Armentières Cedex
Tél. 03 20 18 17 00 - Fax. 03 20 18 17 09 - www.entime.fr

Sommaire

I	INTRODUCTION	4
I	METHODOLOGIE	5
II	IDENTIFICATIONS DES DANGERS	7
II.1	Potentiels de dangers.....	7
II.2	Retour d'accidentologie	8
II.2.1	Accidentologie du site	8
II.2.2	Accidentologie ARIA-BARPI	8
III	ANALYSE PRELIMINAIRE DES RISQUES	9
III.1	Méthodologie	9
III.2	Synthèse de l'APR.....	10
IV	DEPLOIEMENT DES MOYENS DE LUTTE	11
IV.1	Calcul des besoins en eau	11
IV.2	Rétention des eaux incendie	11
IV.3	Moyens de lutte incendie.....	12
IV.3.1	Ressources en eau du site.....	12
IV.3.2	Moyens internes	13
IV.3.3	Moyens d'accès	15
IV.4	Politique de prévention des risques	15
V	ORGANISATION DE LA SECURITE	16
V.1	Mesures générales.....	16
V.2	Détection incendie	16
V.3	Moyens humains.....	16
VI	CONCLUSION	17

Liste des figures

Figure 1 : Méthodologie de l'étude de dangers	6
Figure 2 : Méthodologie générale de l'APR	9
Figure 3 : Rétention des eaux polluées de C.F.P. en cas de sinistre	11
Figure 4 : Ressources en eau du site.....	12
Figure 5 : Emplacement des bornes incendie à proximité du site	13
Figure 6 : Mesures constructives C.F.P.....	14
Figure 7 : Accès aux services de secours	15

I INTRODUCTION

La société C.F.P - Clôtures Fermetures Production - basée à Vannes, est spécialisée dans la fabrication de portails et clôtures en aluminium et en PVC depuis 24 ans.

Dans le cadre d'un projet d'optimisation de ses activités, l'entreprise souhaite installer une nouvelle usine de production dans le parc d'activités de Lann-Guinet 2 sur le territoire de la commune de Grand-Champ.

Le nouveau site fera l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter sous la rubrique n° 2565 au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, relative au traitement de surface des métaux, compte tenu du volume des bains de traitement utilisés par C.F.P. pour son activité de traitement de surface de l'aluminium.

Le présent chapitre a pour objet de présenter un résumé non technique de l'étude de dangers réalisée dans le cadre du dossier de demande d'autorisation d'exploiter de l'installation C.F.P.

I METHODOLOGIE

La méthodologie adoptée pour l'analyse des risques est donnée dans la Figure 1.

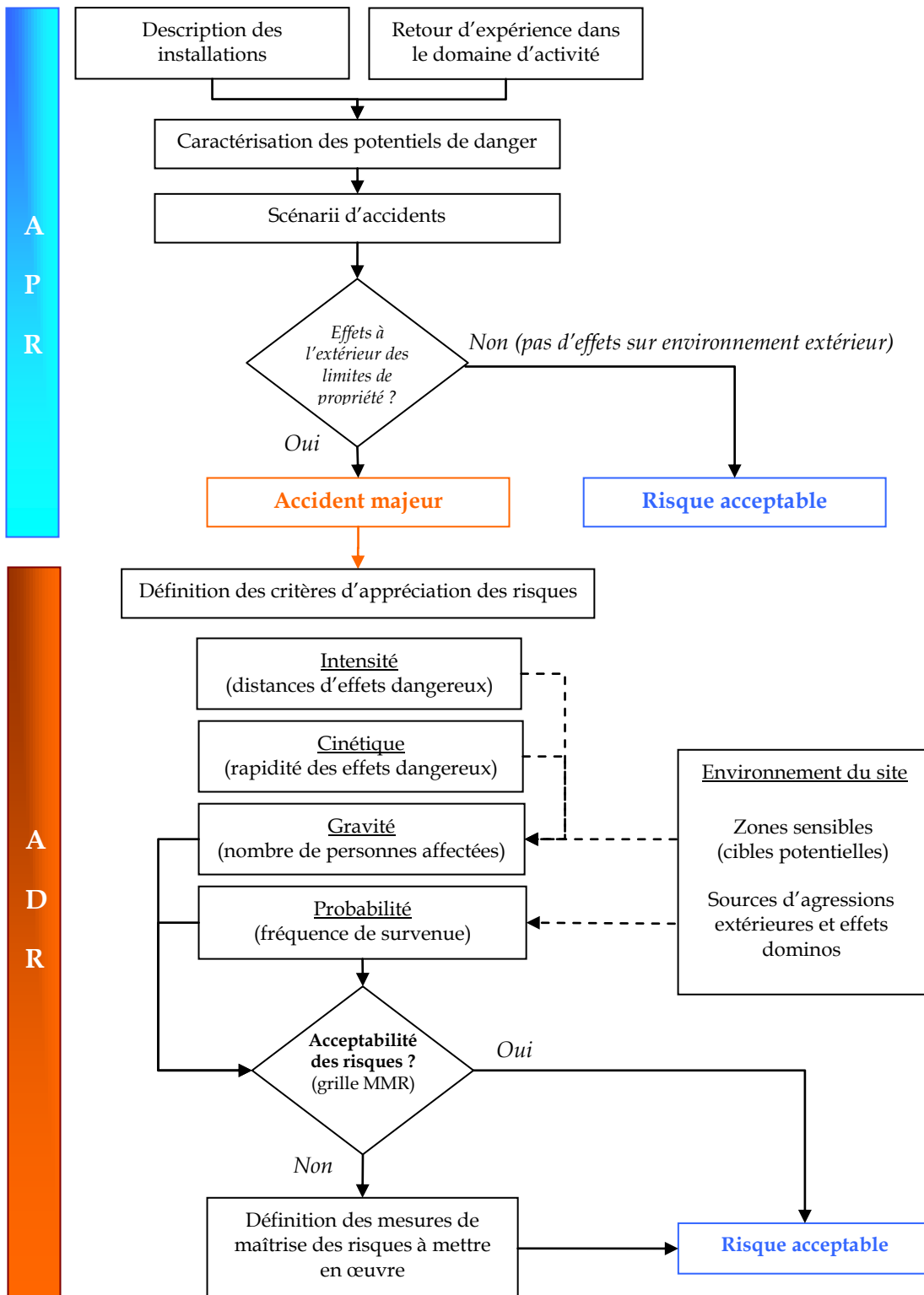


Figure 1 : Méthodologie de l'étude de dangers

II IDENTIFICATIONS DES DANGERS

II.1 Potentiels de dangers

Les potentiels de dangers liés aux activités de C.F.P. sont listés dans le Tableau 1.

Source	Caractéristiques	Conditions de mise en œuvre	Nature du risque
Stockage des matières premières	1 t de PVC (60 m ³)	Stockage sur des racks au sol	Incendie
	50 t d'aluminium	Stockage sur des racks au sol	Incendie
	30 t d'aluminium	Stockage sur des racks au sol	Incendie
Stockage de produits finis	10 t d'aluminium 0.5 t de PVC (20 m ³)	Stockage au sol	Incendie
Canalisation gaz naturel	Gaz inflammable	La canalisation de gaz naturel dessert principalement les 4 aérothermes et les trois brûleurs utilisés pour le four de séchage, le four de cuisson et le chauffage du bain de dégraissage. Le réseau est essentiellement aérien avec des passages dans les bâtiments de production. Ce scénario correspond à une rupture ou une fuite sur la canalisation.	Incendie/Explosion
Four de cuisson	Gaz inflammable	Accumulation de gaz naturel au sein du four suite à un défaut d'allumage, puis explosion.	Explosion
Four de séchage	Gaz inflammable	Accumulation de gaz naturel au sein du four suite à un défaut d'allumage, puis explosion.	Explosion

Tableau 1 : Potentiels de danger des installations

II.2 Retour d'accidentologie

II.2.1 Accidentologie du site

Le site étant en cours de construction ; l'accidentologie du site C.F.P. est nulle. Par ailleurs, aucun incident du type incendie, explosion ou fuite de produits dangereux, n'a été recensé pour le site C.F.P. actuellement en activité aux alentours de l'agglomération de Vannes.

II.2.2 Accidentologie ARIA-BARPI

Dans le cadre de la présente étude de dangers, une consultation de la base de données ARIA-BARPI du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable DGPR/SRT/BARPI a été réalisée en ce qui concerne l'accidentologie liée à l'activité de traitement de surface et de laquage exercée par la société C.F.P. Cette recherche a été réalisée au niveau national de 2007 à 2017.

Au total 430 accidents sont recensés dans la base de données pour les installations classées de traitement et revêtement de métaux. Les principaux accidents répertoriés concernent les départs de feux localisés au niveau des baignoires de traitement ainsi que les fuites des cuves contenant les produits de traitement. Les conséquences sont généralement d'ordre matériel et très peu fréquemment mortel.

III ANALYSE PRELIMINAIRE DES RISQUES

III.1 Méthodologie

Le principe de l'APR est d'identifier dans un premier temps, l'ensemble des accidents dangereux susceptibles de survenir sur les installations du site. L'objectif est d'identifier les scénarii d'accidents majeurs conduisant potentiellement à des effets dangereux pour l'environnement extérieur du site. La méthodologie est présentée dans la Figure 2.

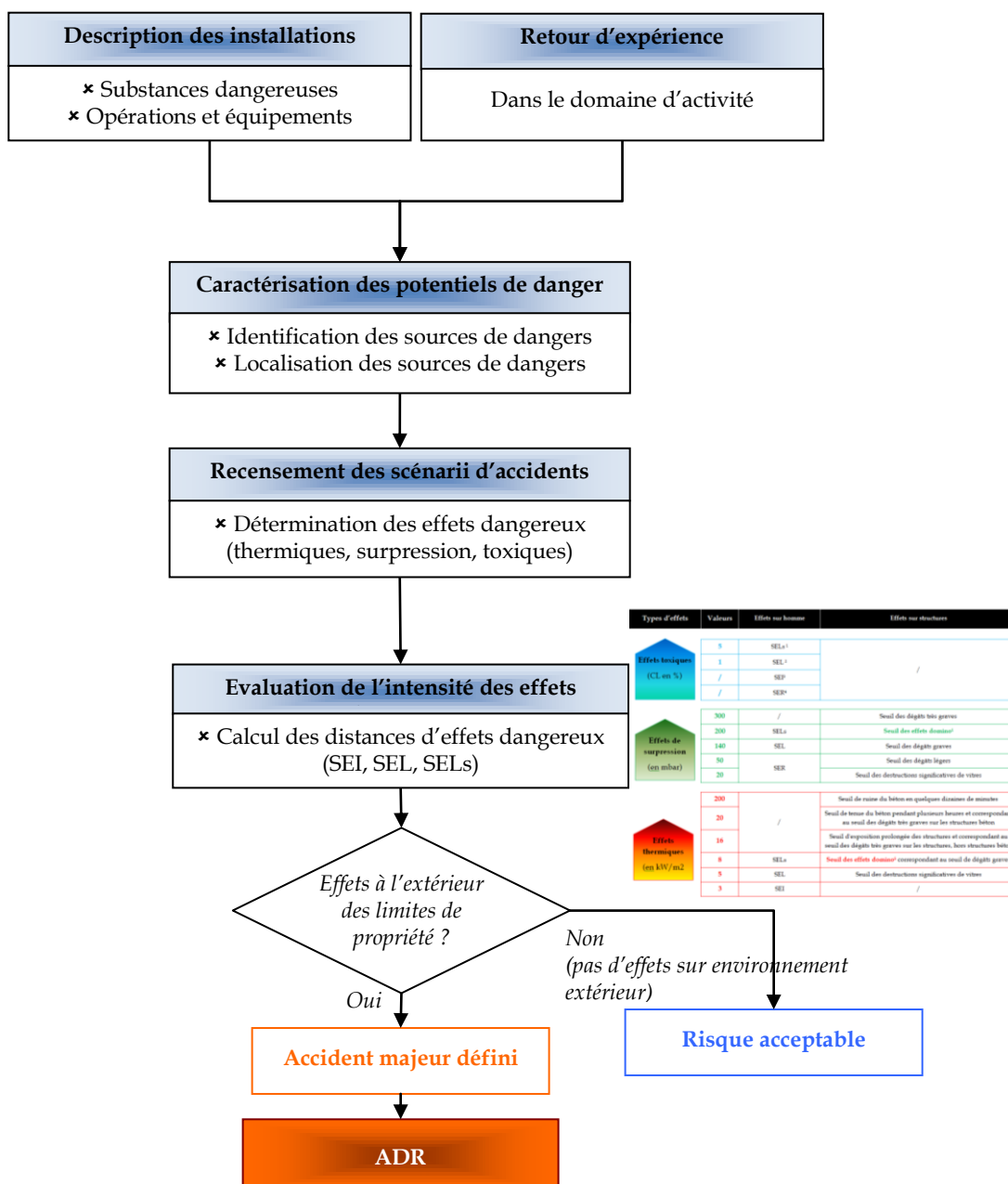


Figure 2 : Méthodologie générale de l'APR

III.2 Synthèse de l'APR

L'identification des potentiels de danger du site et le calcul des distances d'effets dangereux associées ont permis de montrer que les phénomènes dangereux générés par l'activité de C.F.P. n'engendrent pas d'effets dangereux à l'extérieur des limites de propriété du site.

Le risque est considéré comme acceptable. En conséquence, l'analyse détaillée des risques n'a pas lieu d'être réalisée.

IV DEPLOIEMENT DES MOYENS DE LUTTE

IV.1 Calcul des besoins en eau

Les besoins en eau d'extinction incendie ont été déterminés selon les prescriptions du document D9. Les besoins en eau validés par le SDIS pour le site s'élèvent à 360 m³ pour 2 heures.

IV.2 Rétention des eaux incendie

Le volume de rétention à mettre en place pour confiner les eaux d'extinction incendie a été calculé selon le document D9A. La capacité de confinement à retenir en cas d'incendie s'élève à 403 m³.

Les eaux d'extinction incendie seront collectées dans différents caniveaux et s'écouleront dans la zone de rétention du site de 700 m³, avant d'être traitées suite au contrôle de leurs qualités par une société extérieure habilitée. L'aire de rétention sera située au sein du bâtiment au niveau de l'atelier d'assemblage et de finitions ainsi que dans l'atelier de traitement de surface et de laquage.

Les capacités de rétention des eaux d'extinction incendie sont reprises dans la Figure 3.



Figure 3 : Rétention des eaux polluées de C.F.P. en cas de sinistre

IV.3 Moyens de lutte incendie

IV.3.1 Ressources en eau du site

Les ressources en eau présentes sur le site sont données dans la Figure 4.



Figure 4 : Ressources en eau du site

Le site sera également doté d'une borne incendie de 60 m³/h, qui sera implantée par la commune de Grand-Champ, aux alentours de l'installation, le long de la rue Lann Guinet.

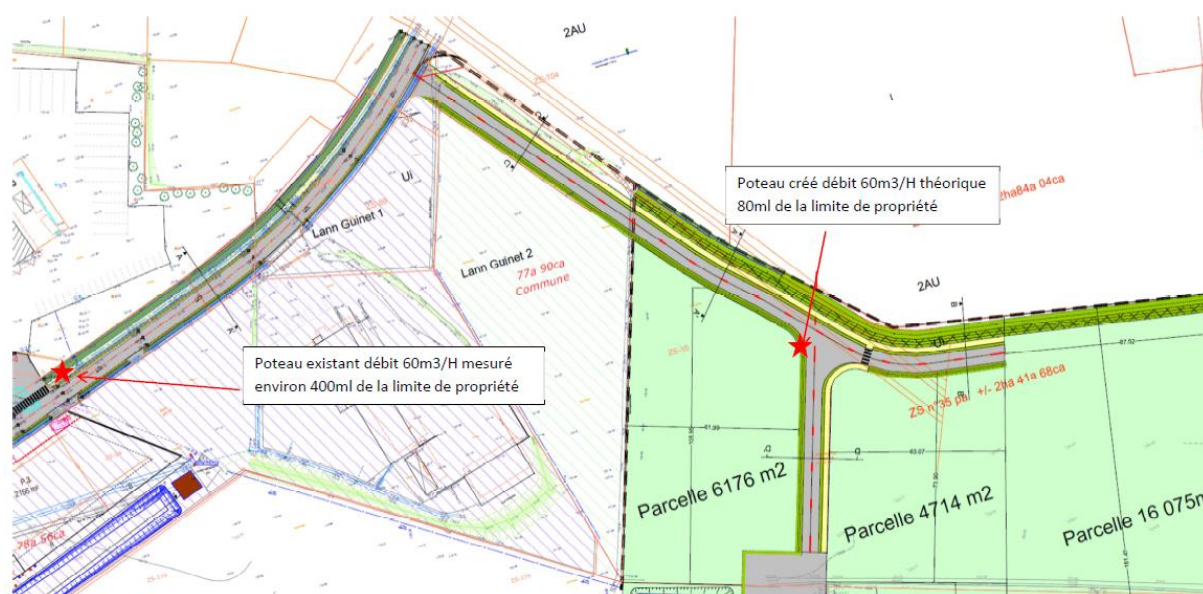


Figure 5 : Emplacement des bornes incendie à proximité du site

Les ressources en eau disponibles sur le site sont suffisantes pour pallier aux besoins en eau de lutte contre l'incendie.

IV.3.2 Moyens internes

L'établissement dispose des moyens internes de prévention, de protection et d'intervention composés notamment de :

- ✗ Extincteurs et RIA répartis à l'intérieur des locaux à proximité des dégagements, signalés, accessibles, appropriés aux risques à combattre et compatibles avec les produits manipulés ou stockés.
- ✗ Vérification périodique annuelle des extincteurs et RIA.
- ✗ Besoin en eau d'extinction du site : volume d'eau disponible conforme aux besoins en eau du site.
- ✗ Murs coupe-feu REI 120 et REI 60 (cf. Figure 6).
- ✗ Maintien des installations dans un bon état de propreté.
- ✗ Un système de détection incendie.

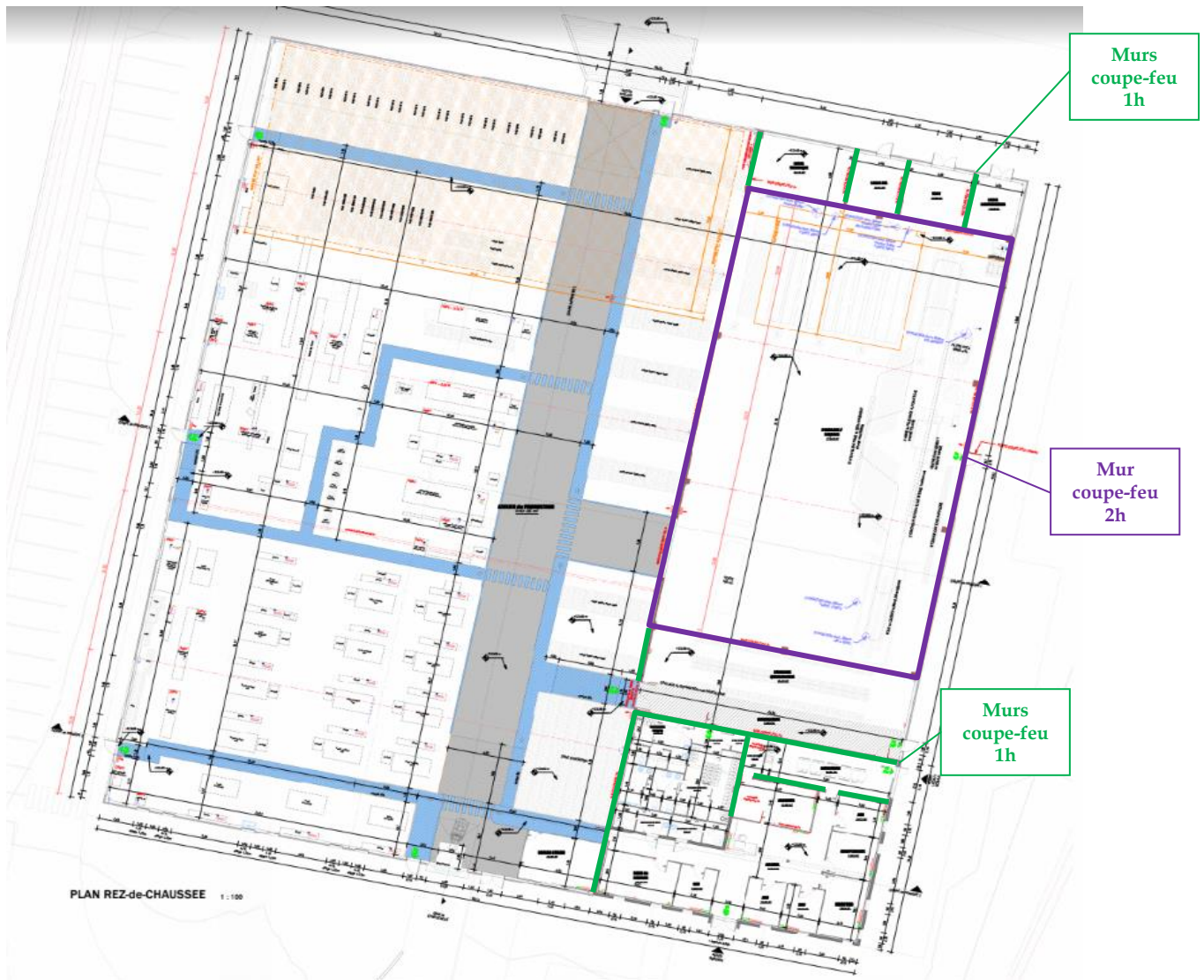


Figure 6 : Mesures constructives C.F.P.

IV.3.3 Moyens d'accès

Les voies praticables par les services de secours et d'incendie sont reprises sur la Figure 7. L'installation est accessible par la voie d'accès au Nord du site. Les voies de circulation du site seront accessibles aux pompiers. Elles seront maintenues en constant état de propreté et dégagées de tout objet susceptible de gêner le passage, la largeur des voies permettant une évolution facile des engins de secours.



Figure 7 : Accès aux services de secours

IV.4 Politique de prévention des risques

C.F.P. s'engage à mettre en place des mesures de prévention des risques conformes aux exigences des arrêtés du 30 juin 2006 et du 02 mai 2002.

V ORGANISATION DE LA SECURITE

V.1 Mesures générales

Les mesures préventives générales de lutte contre les dangers sont composées notamment :

- ✗ D'un accès au site réglementé.
- ✗ A l'intérieur de l'installation, les allées de circulation sont aménagées et maintenues constamment dégagées pour faciliter la circulation et l'évacuation des personnes en cas de sinistre.
- ✗ Un plan des installations et les consignes d'intervention seront accessibles dans le local de surveillance de l'accès principal au site.
- ✗ Les consignes générales à tenir en cas d'incendie sont présentes en affichage permanent dans les bâtiments.

V.2 Détection incendie

L'établissement sera muni d'un dispositif de détection automatique d'incendie avec report d'alarme, et généralisé à tous les locaux fermés.

V.3 Moyens humains

Le site sera clos avec un accès interdit à toute personne étrangère. Un dispositif de vidéosurveillance est mis en place sur le site.

VI CONCLUSION

La présente étude a permis de définir les dangers apportés par les activités de C.F.P.

Aucun scénario d'accident majeur n'a été identifié. Le risque lié aux activités est acceptable.

Les mesures organisationnelles de prévention et les moyens d'intervention nécessaires seront mis en place par C.F.P. (formation au poste de travail, sensibilisation aux risques, affichage, interdiction, permis feu, besoins en eaux d'extinction incendie, rétentions...).